



Duplipark : Notre métier : multiplier les places de parking

La société DUPLIPARK est née il y a 6 ans, à l'initiative d'Alain Paul et de 3 associés qui cherchaient une réponse simple aux problèmes de stationnement. Depuis le concept a fait son chemin et grâce aux idées ingénieuses de l'équipe, il est aujourd'hui facile de doubler la capacité des parkings saturés. Rencontre :

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre concept duplipark® ?

Il devient urgent de trouver une solution aux questions de stationnement. Avant duplipark®, la seule alternative était la construction de parkings sous-terrain ou béton dont la réalisation est complexe et onéreuse. Avec duplipark®, il est désormais possible de doubler la surface d'un parking existant grâce à des structures métalliques posées directement au sol et qui ne nécessitent pas de fondations. C'est actuellement le produit le moins cher du marché avec des prix inférieurs à 300 euros HT/m² qui, en sus, est livré clé en main.

Outre son prix, quels sont les autres avantages du duplipark® pour un exploitant ?

Notre produit est préfabriqué ce qui diminue la durée du chantier. Il peut se décliner sur toutes sortes de terrains, des plus petits aux plus grands. Nous prévoyons des poteaux plus nombreux afin de répartir au mieux la charge globale. Ces poteaux ronds sont très fins pour des raisons esthétiques et de sécurité. Le duplipark® répond aussi parfaitement aux contraintes d'intégration urbaine. Notre produit, structurellement très simple, peut aussi être habillé en fonction des souhaits du client. Je dirai enfin, que l'économie de matériaux rendue possible par notre concept allège notre empreinte écologique !

Aujourd'hui, Duplipark® a déjà convaincu...

Nous avons fait réaliser une opération de 20 000 m² pour l'aéroport de Marseille. Nous avons livré 3000m² en R+2 pour une foncière dans l'agglomération d'Evry. Nous avons livré un duplipark® en R+1 à l'hôpital de



Valenciennes, la mairie d'Auriol (13) a aussi fait appel à nos services. Dans le Midi, nous avons deux projets en attente de permis de construire, sans compter les appels d'offres publics et privés. En 4 ans, 1500 places supplémentaires (31000m²) ont ainsi vu le jour. Je conclurai en disant que les parkings que nous réalisons sont garantis en décennale et sont vérifiés par les bureaux de contrôle de nos clients.

www.duplipark.com